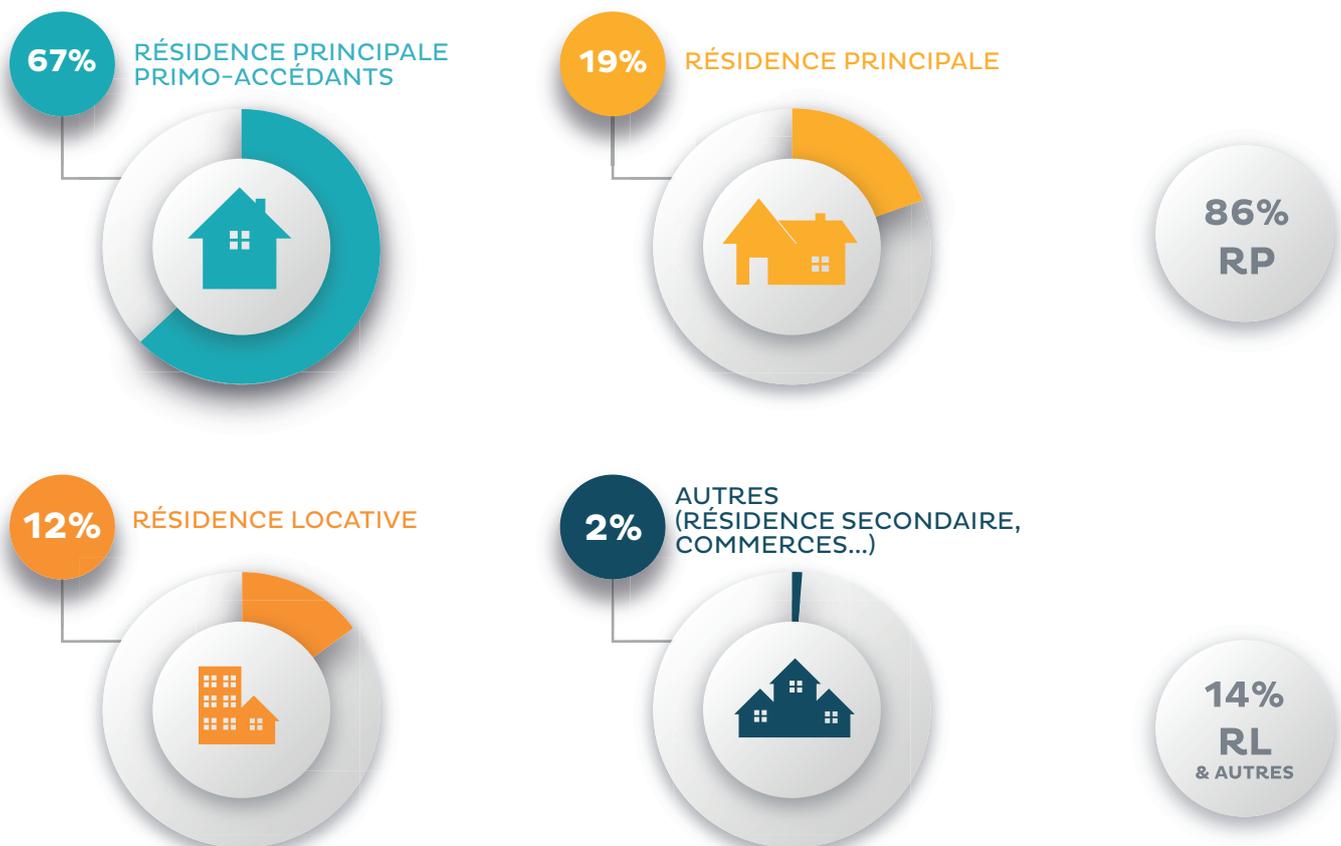


LES PRIMO-ACCÉDANTS : ACTEURS DE LA RELANCE DU MARCHÉ

En mars, avec 67%, la part des primo-accédants dans la clientèle Cafpi reste élevée. La stabilité des taux bas associée au relâchement des mesures par le HCSF en fin d'année 2020 a permis le retour des primo-accédants sur le marché. En revanche, dans ce contexte économique particulier, les investisseurs restent en retrait et ne représentent que 12% de la clientèle Cafpi.

RÉPARTITION DES ACQUÉREURS



PROFILS DES EMPRUNTEURS



PRIMO-ACCÉDANTS

En mars, l'emprunt moyen des primo-accédants est une nouvelle fois en hausse par rapport au mois précédent. En mars le montant moyen emprunté était de 236 500 € sur 282 mois pour un effort consenti de 5,79 années de revenus, alors qu'en février les primo-accédants empruntaient en moyenne 230 800 € sur 282 mois, pour un effort consenti de 5,72 années de revenus.



ACCÉDANTS

Du côté des autres accédants on observe une baisse du montant de l'emprunt à 370 500 € sur 265 mois pour un effort consenti de 6,91 années de revenus en mars, contre 378 400 € sur 266 mois en février pour un effort consenti de 6,90 années de revenus.

236 500 €

EMPRUNT

370 500 €

5,79 années de revenus

ACQUISITION

6,91 années de revenus

80,7%

ACHAT DANS L'ANCIEN

86,9%

MONTANT ET DURÉE DES EMPRUNTS



PRIMO-ACCÉDANTS

230 800 € / 282 MOIS

FÉVRIER

236 500 € / 282 MOIS

MARS



ACCÉDANTS

FÉVRIER

378 400 € / 266 MOIS

MARS

370 500 € / 265 MOIS

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS AUGMENTE AVEC **236 500 €** SUR 282 MOIS.

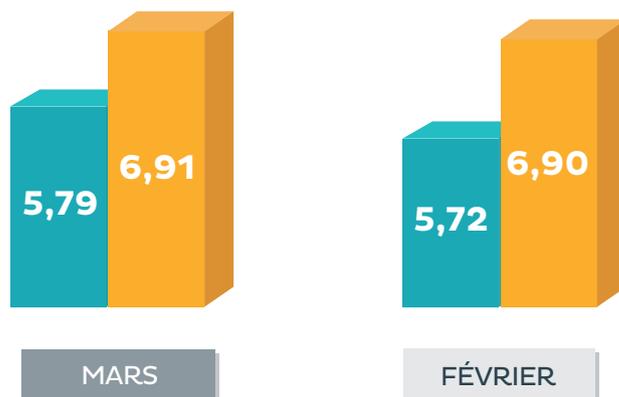
CHEZ LES ACCÉDANTS, IL BAISSÉ AVEC **370 500 €** SUR 265 MOIS.

• • • ACQUISITION EN ANNÉES DE REVENUS • • •

LES CHIFFRES DU MOIS DE MARS

 Le prix du bien représente **5,79 années** de revenus pour un primo-accédant.

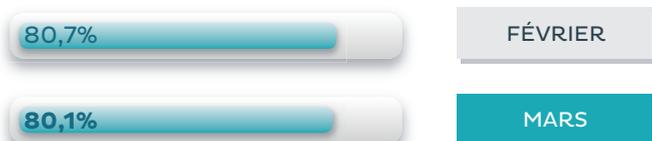
 Pour un accédant, le prix du bien représente **6,91 années** de revenus.



• • • ACQUISITION DANS L'ANCIEN • • •

 **PRIMO-ACCÉDANTS**

 **ACCÉDANTS**



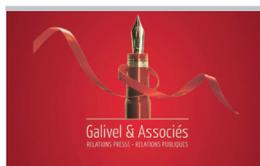
LES ACQUISITIONS AUGMENTENT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS AVEC **80,1%**.

CHEZ LES ACCÉDANTS, LA PROGRESSION SE POURSUIT AVEC **86,9%**.

CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.500 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France, au Portugal et au Maroc pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2019, CAFPI a finalisé 40 000 dossiers, pour près de 9 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 130 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est l'expert de tous les crédits avec ses offres de crédits immobilier, de regroupement de crédits, de crédits à l'international, de crédits professionnels et d'assurances emprunteur en ligne sur www.cafpi.fr et sur les réseaux sociaux.

En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits) dans le but de promouvoir le métier de courtier, d'accompagner ses acteurs dans les évolutions réglementaires et législatives et défendre les intérêts de la profession auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr).



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS
Carol Galivel / Gaëtan Heu
Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03
21 - 23 rue Klock - 92110 Clichy
galivel@galivel.com

CAFPI - Philippe Taboret
Directeur Général Adjoint
Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18
28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
p.taboret@cafpi.fr

